

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille quinze, le trente novembre à dix-huit heures, le Bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des Chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Michel CAMDESSUS, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Louis COSTEDOAT, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Nadia GRAMMONTIN, Aline LANGLÈS, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Francis LAYUS, Christian LÉCHIT, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : MM. Alain BOUCHECAREILH, Philippe GARCIA, Michel LABOURDETTE.

**OBJET : AMENAGEMENT, FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIER POUR LA MEDIATHEQUE DU CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - LOTS N°1 et N°2
AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS AUX MARCHES**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics a été lancée le 26 février 2015 pour une remise des offres le 8 avril 2015.

La consultation porte sur 2 lots distincts :

Lot	Minimum H.T.	Maximum H.T.	Valeur
Lot n°1 : Mobilier de Bibliothèque Rayonnages, coffres à périodique, bacs, présentoirs, bureaux d'accueil et mobilier de confort : chaises, chauffeuses, canapés, poufs, tables basses ...	220 000,00	460 000,00	Euros
Lot n°2 Mobilier de bureau Tables de travail, sièges de bureaux, mobilier divers de bureaux : corbeilles, porte-manteaux, caissons, repose-pieds, casiers, ... vitrines et matériel d'exposition	50 000,00	110 000,00	Euros

A l'issue de la consultation, il sera passé pour chaque lot un marché à bons de commande d'une durée d'un an à compter de sa notification.

Avenant n°1 au lot n° 1 : Mobilier de Bibliothèque

Au vu de l'ampleur du projet, des matériels avaient été oubliés dans le bordereau de prix unitaire ou ont dû être adaptés et/ou modifiés suite aux réunions de mise au point : ajouts d'accessoires de rayonnages, remplacement de fauteuils par de nouveaux modèles qui correspondaient mieux à l'usage qui allait en être fait, changement de tissu pour garder une unité dans le choix des coloris et dans le traitement des espaces.

Le présent avenant n°1 a pour objet l'ajout de prix nouveaux dans le bordereau unitaire des prix du marché initial.

Les montants minimum et maximum du marché restent inchangés.

Avenant n°1 au lot n° 2 : Mobilier de bureau

Au vu de l'ampleur du projet, des matériels avaient été oubliés dans le bordereau de prix unitaire ou ont dû être adaptés suite aux réunions de mise au point.

Le présent avenant n°1 a pour objet l'ajout de prix nouveaux dans le bordereau unitaire des prix du marché initial afin de prévoir la possibilité commander ces articles.

Les montants minimum et maximum du marché restent inchangés.

Eu égard aux développements précédents, le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer les avenants aux lots n° 1 et n° 2.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Jacques CASSIAU-HAURIE

